

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



SYNDICAT MIXTE DU PROJET CHAISE-DIEU

1 avenue de la Gare
43160 La Chaise-Dieu
04 71 00 08 22
contact@lachaisedieu.fr
<https://www.chaisedieu.fr/>

► Nos partenaires



FONDATION

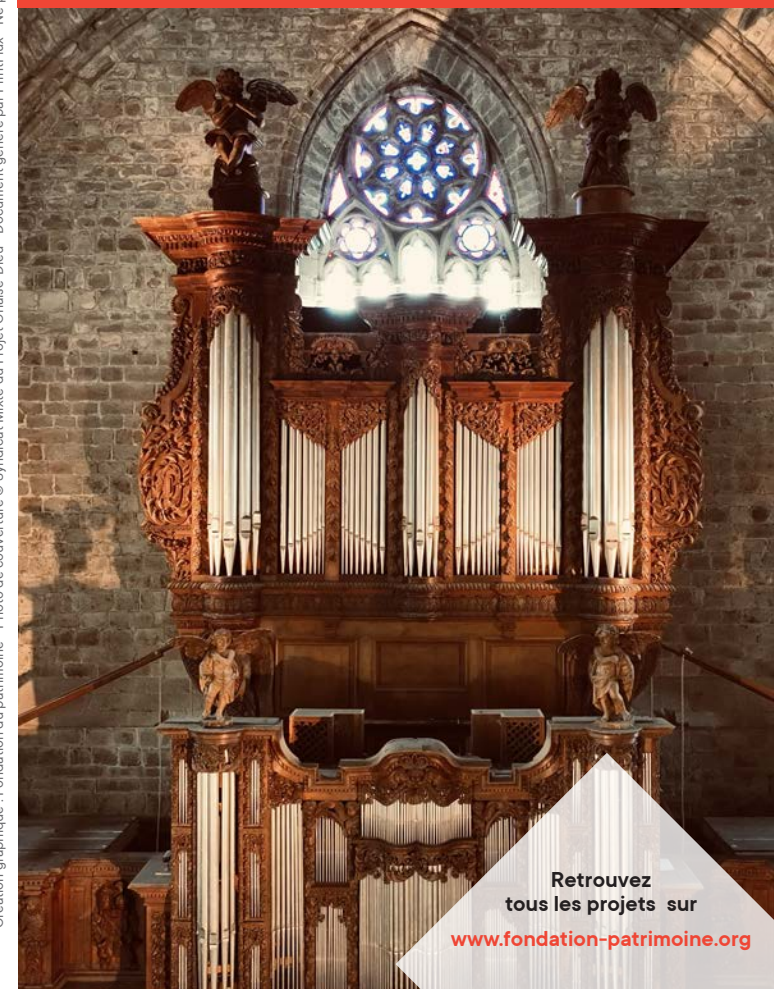


► Je donne !

Pour la
restauration de l'

Orgue de l'abbaye de La Chaise-Dieu

Haute-Loire (43)



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participez à la sauvegarde de l'orgue de l'abbaye de La Chaise-Dieu

◆◆ LE PROJET

Afin de maintenir l'instrument dans un bon état de fonctionnement, il convient d'effectuer des travaux de restauration des quatre soufflets cunéiformes.

Cette opération sera aussi l'occasion de procéder à un dépoussiérage et à un accord général. La tuyauterie sera démontée nettoyée et accordée (2500 tuyaux).

La mécanique (transmission entre les claviers et les tuyaux) date de 1727.

Certaines pièces sont usées, elles seront réparées ou réglées.

Par ailleurs des installations électriques présentent des risques en termes de protection incendie et de sécurité, elles feront également l'objet d'une mise aux normes.

L'orgue est protégé :

- buffet classé depuis 1903
- partie instrumentale classée depuis 1970

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'abbaye de La Chaise-Dieu, à plus de 1080 mètres d'altitude, est le témoin de presque mille ans d'histoire.

Elle a été fondée en 1043 par Robert de Turlande, un chanoine de Brioude qui souhaitait un retour à la pauvreté et au dépouillement. Autour de lui se crée rapidement une

communauté de moines bénédictins, dont la vie s'articule entre prière et travail.

Ainsi naît la Casa Dei, la "maison de dieu", qui deviendra par la suite la Chaise-Dieu.

Depuis 2019 le site, ouvert au public, propose un nouveau parcours muséographique qui permet notamment de découvrir l'extraordinaire collection de 14 tapisseries flamandes du XVI^{ème} siècle, classée trésor national.

Faits et anecdotes historiques :

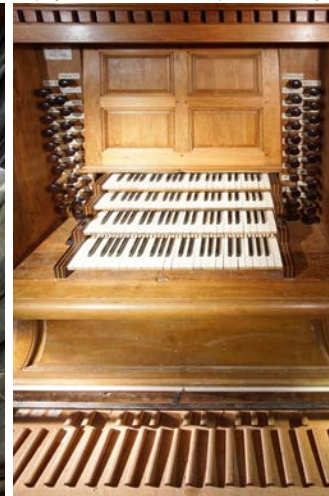
- En 1342, Pierre Roger ancien novice de La Chaise-Dieu, est élu pape en Avignon. On lui doit la construction de l'abbatiale actuelle qui conserve son tombeau, monument funéraire de marbre et d'albâtre.

- Mêlé de près à l'affaire du Collier de la reine, le Cardinal de Rohan est exilé en 1786 à La Chaise-Dieu par le Roi Louis XVI,

il y restera quelques mois. Selon le bon mot de l'époque "Le Parlement a purgé le Cardinal et le Roi l'envoie à La Chaise".

Montant des travaux	104 598 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Fin 2024

Crédit photos © Syndicat mixte du projet Chaise-Dieu et Christophe de La Tullaye



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'Orgue de l'abbaye de La Chaise-Dieu

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/47693

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Auvergne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Orgue de l'abbaye de La Chaise-Dieu

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐